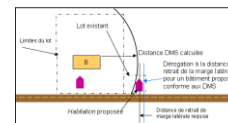
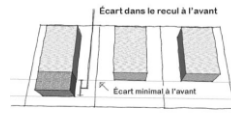




# Demande Dérogation mineure



<b>À l'usage de la Municipalité</b>		Date _____	Demande no. _____
No de matricule _____		No de lot(s) _____	
Taxes municipales à jour	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	_____
Zone _____	P.I.I.A _____	Lottissement _____	

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Êtes-vous propriétaire ?  Oui  Non  
 Si non, procuration ?  Oui  Non

PROPRIÉTAIRE \_\_\_\_\_

ADRESSE DES TRAVAUX \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ CELLULAIRE \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

Est-ce un terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide ?  
 Oui  Non

**Si le requérant n'est pas le propriétaire, la section "Procuration" doit être complétée et expédiée par la poste**

REQUÉRANT \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ CELLULAIRE \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_ RBQ \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

## RÈGLEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

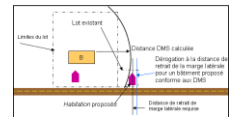
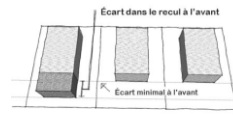
zonage Article \_\_\_\_\_

lotissement Article \_\_\_\_\_





# Demande Dérogation mineure



## DOCUMENTS REQUIS

Assurez-vous que tous les documents et renseignements nécessaires accompagnent votre demande (cocher) ✓ :

- Une procuration signée du propriétaire si requérant autre que propriétaire:
- Si la demande concerne une marge de recul d'un bâtiment ou ouvrage **existant**, un plan projet d'implantation préparé et signé par un arpenteur-géomètre:
- Si la demande concerne une marge de recul d'un bâtiment ou ouvrage **projeté**, un plan projet d'implantation préparé et signé par un arpenteur-géomètre:
- Si la demande concerne un lotissement : un plan projet de lotissement préparé et signé par un arpenteur-géomètre:
- Le paiement des frais d'étude de la demande au montant de 300,00 \$ (non remboursable) :
- Tout autre document pertinent selon la demande (spécifier).

---



---

## ENGAGEMENT

Je, \_\_\_\_\_ (lettres moulées), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut, et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections, s'il y a lieu, déterminés par l'autorité compétente.

En foi de quoi j'ai signé ce \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

## PROCURATION

(À compléter seulement si le requérant n'est pas le propriétaire)

Je, \_\_\_\_\_ propriétaire soussigné,

autorise \_\_\_\_\_ à signer en mon nom la demande de Dérogation mineure

à la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac pour ma propriété située au

\_\_\_\_\_

Cette procuration est valide jusqu'au (date) \_\_\_\_\_

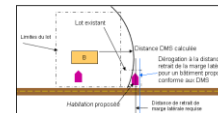
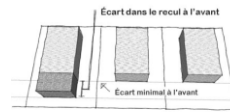
Autorisé le (date) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire

**Le délai pour l'analyse de votre demande de permis débute lorsque nous avons tous les documents en main.**



# Demande Dérogation mineure



## RAPPEL SUR LA DÉROGATION MINEURE

### Disposition pouvant faire l'objet d'une demande

Seules les dispositions suivantes du Règlement de zonage numéro 2013-060 et amendements et du Règlement de lotissement numéro 2013-058 et amendements peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure :

- a) En ce qui concerne le Règlement de lotissement numéro 2013-058 et amendements, les dispositions concernant la dimension des lots :
- b) En ce qui concerne le Règlement de zonage numéro 2013-060 et amendements, les dispositions concernant la dimension des marges et cours.

### Procédures et critère d'évaluation d'une demande de dérogation mineure

Une fois une demande de dérogation mineure déposée auprès du service de l'urbanisme, celle-ci est transmise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) aux fins d'étude et de recommandation au Conseil.

Avant de formuler des recommandations ou de rendre une décision, le CCU et le Conseil doivent analyser la demande de dérogation mineure à la lumière des quatre (4) critères imposés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ainsi, une dérogation mineure peut être accordée seulement :

- Si l'application du règlement de zonage ou de lotissement cause un Préjudice sérieux au demandeur;
- Si elle ne porte atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;
- Si elle respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
- Si les travaux en cours ou déjà exécutés ont été effectués de bonne foi et ont fait l'objet d'un permis.

Avant que le Conseil ne rende sa décision sur la demande, le greffier doit faire publier un avis 'au moins 15 jours à cet effet. Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil lors de la décision portant sur la demande. Le Conseil rend sa décision par résolution.

## À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande

---

Frais d'étude payés le

---

Reçu no

---

Permis en cours

Oui

Non

---

No permis

---

Avis d'arrêt des travaux no

---

**Le délai pour l'analyse de votre demande de permis débute lorsque nous avons tous les documents en main.**